



## FEUILLE D'INFORMATION

---

### Evaluation du projet pilote Ingeus<sup>1</sup>

Réinsertion professionnelle de rentiers AI dans le marché primaire de l'emploi

Le projet pilote « Ingeus – réinsertion professionnelle de rentiers AI » a été lancé en 2009 dans la perspective de la 6<sup>e</sup> révision de l'AI (premier volet, révision 6a). Le but était d'obtenir des connaissances fiables sur l'efficacité des stratégies de placement et le suivi des assurés percevant une rente depuis plusieurs années. La réadaptation ciblée des bénéficiaires de rente AI est en effet l'un des objectifs fixés par la 6<sup>e</sup> révision de l'AI. Le rapport final d'évaluation du projet a été publié.

Plus d'un tiers des 40 000 rentiers AI relevant de la compétence de l'office AI de Zurich ont été informés de l'existence du programme et encouragés à y participer. Un bon millier d'entre eux ont répondu positivement à cette invitation. L'évaluation porte en définitive sur 926 personnes.

#### Le projet

L'élément central du projet pilote, réalisé par la société Ingeus, était un coaching intense par un conseiller personnel. Les bénéficiaires de rente AI pouvaient compter sur une prise en charge active durant tout le processus de placement et sur une assistance pratique dans leur recherche d'une activité adaptée : constitution d'un dossier de candidature, discussion des perspectives de carrière et aide à la recherche d'emploi. De brèves formations sur la gestion de soi ou les techniques de candidature étaient par ailleurs proposées. L'aide au placement durait douze mois au maximum.

En cas de reprise d'une activité, les participants bénéficiaient, pendant douze mois au maximum, d'un suivi assuré par Ingeus et visant à stabiliser leur engagement professionnel. Ingeus recevait une prime pour toute reprise d'une activité lucrative dépassant le stade de 26 puis de 52 semaines. Les rentes n'étaient révisées – c'est-à-dire adaptées pour tenir compte du revenu de l'activité lucrative – qu'après la période d'essai (au plus tôt après trois mois).

#### Résultats de l'évaluation

Pour évaluer l'efficacité de ce suivi personnalisé, la Mannheimer Forschungsgesellschaft für Arbeit und Bildung (MAFAB) a examiné dans quelle mesure la participation au programme a eu – par rapport à l'absence de participation (groupe témoin) – des effets positifs sur la probabilité de trouver un emploi, sur le niveau de revenu provenant d'une activité lucrative et, enfin, sur la réduction de la rente d'invalidité. Tous les résultats suggèrent que le programme a en moyenne été efficace pour les participants, l'efficacité étant mesurée par une réduction du niveau de la rente imputable à une augmentation de l'activité lucrative.

Par rapport au groupe témoin, la part des rentiers AI parmi les participants a baissé de 3,6 % deux ans après le début du programme et de 7,3 % trois ans après. Une année après le début du programme, la part des personnes ayant perçu un revenu d'une activité lucrative était plus élevée d'environ 16 % chez les participants que dans le groupe témoin, tandis que les revenus annuels moyens provenant d'une activité lucrative étaient près d'un tiers plus élevés.

---

<sup>1</sup> Le projet a été réalisé à titre de projet pilote au sens de l'art. 68<sup>quater</sup> de la loi sur l'assurance-invalidité (LAI). Les projets pilotes ont pour objectif de favoriser la réadaptation, de contribuer à l'acquisition de nouvelles connaissances et d'aider au perfectionnement des instruments de l'assurance-invalidité.

Le montant mensuel de la rente AI a quant à lui baissé de près de 5 % par rapport au groupe de contrôle après une année et de 10 % après trois années. Le montant mensuel des prestations complémentaires par cas a pu être réduit de près de 13 % (après une année) et de 17 % (après deux ans).

Une analyse détaillée par groupe montre que, trois ans après le lancement du programme, les personnes qui bénéficient à la fois d'une rente entière et de prestations complémentaires sont les seuls participants pour lesquels aucune réduction significative de rente n'est constatée. Le programme s'avère aussi nettement moins profitable aux personnes souffrant d'affections psychiques qu'aux personnes présentant d'autres troubles. Cela montre que l'approche testée est particulièrement efficace pour certains groupes de personnes et devrait être développée en conséquence.

Les affirmations concernant la rentabilité du projet pilote sont grevées d'incertitudes, car les effets du programme n'ont pas pu être déterminés de façon empirique au-delà des trois années qui ont suivi le début du programme pour chaque participant. Or, c'est le nombre d'années jusqu'au départ à la retraite qu'il faudrait prendre en considération, soit une vingtaine d'années pour des participants dont la moyenne d'âge est de 45 ans. Des projections fondées sur plusieurs scénarios montrent que le projet pilote est dans l'ensemble financièrement intéressant pour l'AI, dans la mesure où les économies escomptées sur les rentes AI sont supérieures à l'investissement initial. C'est encore plus vrai si l'on décide de réserver à l'avenir l'approche testée par Ingeus aux catégories de personnes pour lesquelles elle s'est révélée particulièrement efficace.

#### Perspectives

Les conclusions de ce projet pilote sont riches en enseignements pour la sélection des destinataires de mesures similaires. Des ajustements devront néanmoins être opérés, notamment en ce qui concerne les personnes souffrant de troubles psychiques. De nouvelles évaluations sont prévues sur la base de données plus complètes afin de disposer de conclusions plus fiables et plus précises concernant le mode opératoire de cette approche. Ces résultats sont attendus pour la fin 2014 et la fin 2015.

Le recours aux services d'Ingeus dans le domaine du placement restera possible à l'issue de la phase pilote. Les spécialistes de la réadaptation dans les offices AI pourront orienter les assurés vers ce prestataire.

#### Renseignements

Office fédéral des assurances sociales

Effingerstrasse 20

3003 Berne

Maya Umher (domaine Assurance-invalidité)

Tél. +41 (0) 58 462 91 33, maya.umher@bsv.admin.ch

Bruno Nydegger Lory (Secteur recherche et évaluation)

Tél. +41 (0) 58 462 90 38, bruno.nydeggerlory@bsv.admin.ch

#### Informations complémentaires

- Lien vers le rapport final (en allemand, avec résumé en français) : [Rapports de recherche – « Aspects de la sécurité sociale » 5/14](#)
- Site Internet d'Ingeus SA, Thurgauerstrasse 39, CH-8050 Zurich : [www.ingeus.ch](http://www.ingeus.ch)